



## Institut de Formation en Psychomotricité

Secrétariat : 02 38 69 72 65

Email : secretariat.ifp@ifp-orleans.fr

### FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN 2019 D'ACCES A LA DEUXIEME ANNEE D'ETUDES DE PSYCHOMOTRICITE - 1 PLACE A POURVOIR

Etudes préparatoires à l'obtention du diplôme d'Etat de psychomotricien  
Référence : Arrêté du 7 avril 1998, article 25 relatif aux dispenses de scolarité  
**(A RETOURNER REMPLIE ET SIGNEE ACCOMPAGNEE D'UN CHEQUE DE 212€)**


Dates de l'examen à l'IFP Orléans : les 15 et 16 mai 2019

Adresse : Bâtiment Michel Royer - Rue de Chartres - CS 80026 - 45072 Orléans Cedex 2

Nom de naissance : ..... Prénom(s) : .....



Nom d'usage : .....

Date de naissance: .../.../..... Lieu de naissance : ..... Département : .....

 Adresse:

Numéro :..... Voie : ..... Complément : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

 Tél : .....  Tel portable : .....

Email : .....@.....

Diplôme : ..... Année obtention .....

(diplôme répondant aux exigences de l' art.25 de l'arrêté du 7 avril 1998)

Je soussigné(e).....certifie souhaiter être inscrit(e) à l'examen d'accès à la deuxième année d'études de psychomotricité à l'Institut de Formation de psychomotricité d'Orléans qui aura lieu les 15 et 16 mai 2019.

#### Rappel de la constitution des dossiers :

- Une lettre manuscrite indiquant votre demande avec vos coordonnées Email et téléphone
- La photocopie du diplôme répondant aux exigences de l'art.25 de l'arrêté du 7 avril 1998
- La photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Trois enveloppes timbrées au tarif normal 20gr en vigueur et auto-adressées.
- La fiche d'inscription complétée, datée et signée.
- Un chèque d'un montant de 212 € libellé à l'ordre du trésor public, correspond aux frais d'organisation de l'examen **(En cas de désistement ou de non présentation aux épreuves, les frais d'inscription ne seront pas remboursables)**

Date :..... Signature :